

# Le cuir DANS L'ANTIQUITÉ

Incontournables dans le quotidien des populations anciennes, peaux et cuir ont longtemps été négligés par la recherche. Méconnus du fait de leur conservation

difficile, les artefacts produits dans ces matériaux paraissaient moins importants que d'autres productions intellectuelles ou artistiques antiques. Pourtant, la multiplication des découvertes et la convergence des sources (textes, images, vestiges) amènent aujourd'hui à renouveler notre connaissance sur ces productions dans le monde méditerranéen.

Par **Benoit Dercy**, service du développement culturel et des publics, musée d'Archéologie nationale, **Martine Leguilloux**, directrice du Centre archéologique du Var et **Jordan Metton**, professeur certifié

## En Grèce : une archéologie sans vestiges

Dans la Grèce antique classique et hellénistique, les textes et inscriptions, à défaut de vestiges abondants, sont des sources fécondes, bien que souvent allusives et lacunaires, pour retracer la chaîne opératoire de la transformation des peaux en cuir et de la fabrication de produits finis, mais aussi les circuits économiques et l'organisation sociologique de ces métiers.

Vase en forme de pied chaussé d'une sandale raffinée. Période hellénistique. Paris, musée du Louvre.

© Grand Palais RMN (musée du Louvre), Hervé Lewandowski



À la campagne, les paysans utilisent les peaux du bétail commun (ovins et caprins, plus rarement bovins), que complètent les prises de chasse (sangliers, cerfs et faons, mustélidés, fauves...). Les exemples abondent de dépouilles préparées sommairement par des paysans vivant en autosuffisance, sans recourir à des installations lourdes ou pérennes et n'exigeant pas de compétences techniques expertes. Dès l'*Odyssée* (VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère), le vieux roi Laërte comme le porcher Eumée se couvrent le corps de protections en peaux contre les intempéries ou à l'occasion de travaux rustiques. Dans la littérature classique et hellénistique, les paysans revêtus d'une *diphthera* (peau de chèvre à peine apprêtée) sont ainsi perçus comme l'antithèse des hommes polis de la ville.

Au-delà d'une production domestique visant à l'autoconsommation, difficilement mesurable, il est fait mention d'ateliers en périphérie

des centres urbains, pouvant être intégrés dans les habitats. Ils pourvoient la maisonnée en biens et, par leur vente, génèrent du profit. Ainsi, l'atelier que possède par héritage paternel l'homme politique Timarque compte « neuf ou dix » esclaves « ouvriers en cuir » (le terme au masculin pluriel inclut-il des ouvrières ?) dirigés par un chef d'atelier. Tous travaillent dans le domaine du propriétaire et lui rapportent un revenu quotidien correspondant à environ sept fois le montant de l'indemnité journalière perçue par les citoyens convoqués au tribunal. Rien n'est dit en revanche du mode d'approvisionnement, du type d'objets réalisés ni du circuit de vente.

## Le rôle des sanctuaires

Le rôle des sanctuaires, urbains et ruraux, dans l'approvisionnement en peaux fraîches peut être davantage apprécié. Les inscriptions précisent

Pugiliste se bandant le poignet avec une lanière en cuir (*himas*). Vase attique à figures rouges. Fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Vienne, Kunsthistorisches Museum. © akg-images, Erich Lessing

que celles des bêtes sacrifiées, revenant dans la majorité des cas à celui qui offre le sacrifice ou au prêtre du sanctuaire, constituent des dons honorifiques et un émolumen en raison de leur valeur marchande. Elles étaient certainement revendues à des tanneurs, mais nous n'avons pas de renseignements sur l'organisation de telles transactions. Le « règlement de l'Ilissos » (Athènes, entre 440 et 420 avant notre ère) édicte l'interdiction de plonger les instruments du sacrifice et les peaux fraîches dans la rivière située à proximité du sanctuaire d'Héraclès, pratique vraisemblablement courante, sans que l'on puisse affirmer s'il s'y trouvait des installations temporaires ou pérennes pour un lavage ponctuel des peaux ou leur immersion prolongée (phase de

« trempe »). À Athènes enfin, est créé, dans le dernier tiers du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le *dermatikon*, fonds public alimenté par la vente des dépouilles des victimes des sacrifices organisés pendant les grandes fêtes publiques.

## Des importations sur de longues distances

Par ailleurs, il existait un commerce international de matières premières. Alors que celui de la laine de Milet, connue pour sa finesse, est attesté dès l'époque archaïque, celui des peaux n'apparaît qu'à l'époque classique : cuir de bœuf provenant de Cyrène dans une liste de biens importés à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère ; « cuir de Carthage » chez Hippocrate. Les textes du siècle suivant font état d'un commerce d'importation en provenance de la mer Noire, zone très active d'échanges avec l'Attique : des navires transportent jusqu'à un millier de peaux conditionnées en paquets (Démosthène). Au I<sup>er</sup> siècle, Strabon évoque pour l'Empire romain trois autres zones pourvoyeuses, entre autres biens, d'esclaves et de peaux, échangés contre des vêtements de laine, de l'huile d'olive et du vin : la ville de Tanaïs (Asie cisticaire), la Bretagne et la ville d'Aquileia (Istrie) fondée en 181 avant notre ère par les Romains.

## Les techniques de transformation et de confection

Obtenir du cuir de qualité suppose la maîtrise technique d'une chaîne opératoire complexe, coûteuse en énergie,

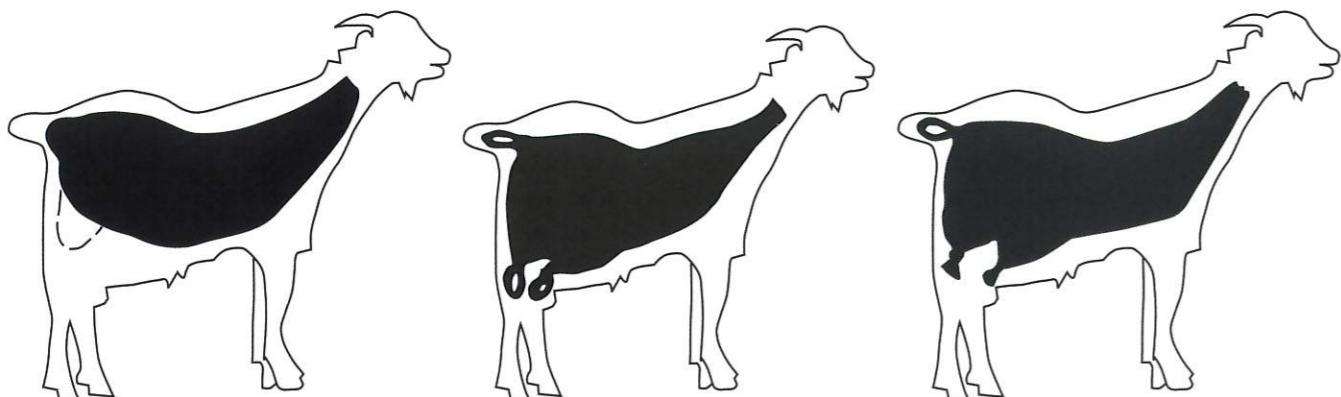
Obtenir du cuir de qualité suppose la maîtrise technique d'une chaîne opératoire complexe, coûteuse en énergie, en eau et en temps.



en eau et en temps. Toutefois, certains procédés moins exigeants permettent d'arrêter la putréfaction, de stabiliser le matériau et de lui conférer une résistance et une relative souplesse. Les textes nous renseignent sur la phase de dépilage. Différents

Un préposé au sacrifice traîne une dépouille fraîche de bovin. Dessin d'après une amphore attique à figures rouges, vers 470-460 avant notre ère. Boston, Museum of Fine Arts, 01.8109. © Jean-Christophe Adenis

Schéma des différents types d'outres réalisées en peau de chèvre, d'après les modèles figurant sur les représentations grecques antiques. Repris à M. Labat (1998). © Benoit Dercy



moyens mécaniques et chimiques sont identifiés : si le recours à la putréfaction contrôlée par empilement reste incertain, le fumage et l'usage des plantes à vertu dépilatoire sont attestés aux époques classique et hellénistique. Théophraste préconise l'utilisation du fruit de la vigne sauvage (bryone) ; l'urine et les feuilles de mûrier détrempées dans ce liquide apparaissent chez Pline (I<sup>er</sup> siècle), mais ont pu être utilisées auparavant. De simples côtes de bœuf ou des racloirs en métal sont passés sur la peau, posée sur une poutre puis étalée au sol ou sur un chevalet pour être séchée, à l'air libre ou par fumage ; pour éviter qu'elle ne se rétracte, elle peut être tendue au moyen de chevilles en bois. Le simple salage est également attesté pour la fabrication des outres. Ainsi salée

ou fumée, la peau est utilisable pour des objets d'usage courant, mais demeure rigide et cassante, et nécessite un traitement au corps gras. Le traitement à la seule graisse, indiqué pour les peaux d'ovins, de caprins et de jeunes bovins, est connu depuis le VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Homère). Peu coûteux en moyens et rapide, il permet d'obtenir une matière souple et résistante à la traction, à l'abrasion et au déchirement. L'immersion dans des bains de produits tannants, solubles et astringents, puis leur foulage au moyen de rondins de bois sont attestés par une scholie ancienne. Les tanins, dont l'action teintante est signalée le cas échéant, sont le fruit de l'acacia, la noix de galle, les

feuilles de sumac, l'écorce d'aulne ou du pin d'Alep. Pline ajoute l'écorce de grenade, le fruit de la vigne blanche, la racine ou le fruit de la vigne sauvage. Les phases de corroyage, d'assouplissement et de polissage du cuir, par battage ou graissage, sont aussi évoquées. Pour les chaussures, Aristophane (V<sup>e</sup> siècle avant notre ère) mentionne la poix ; Lucien et Galien (II<sup>e</sup> siècle), respectivement, un cirage noir et une pierre à polir.

## Confection de produits finis

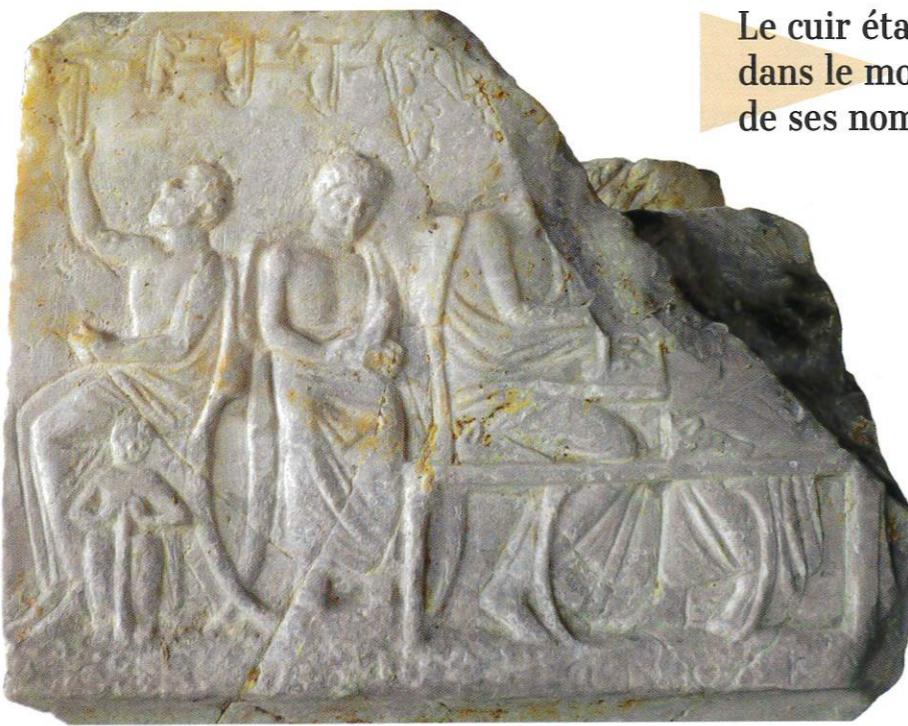
La confection d'objets en cuir est illustrée par plusieurs scènes d'atelier de cordonnerie : trois vases (réalisés entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et 470 avant notre

## LE CORDONNIER, UN HOMME DE SAVOIR-FAIRE

Tondo (médallion central) d'une coupe attique à figures rouges, vers 480-470 avant notre ère. Londres, British Museum, 1865.0722.14. © Trustees of the British Museum

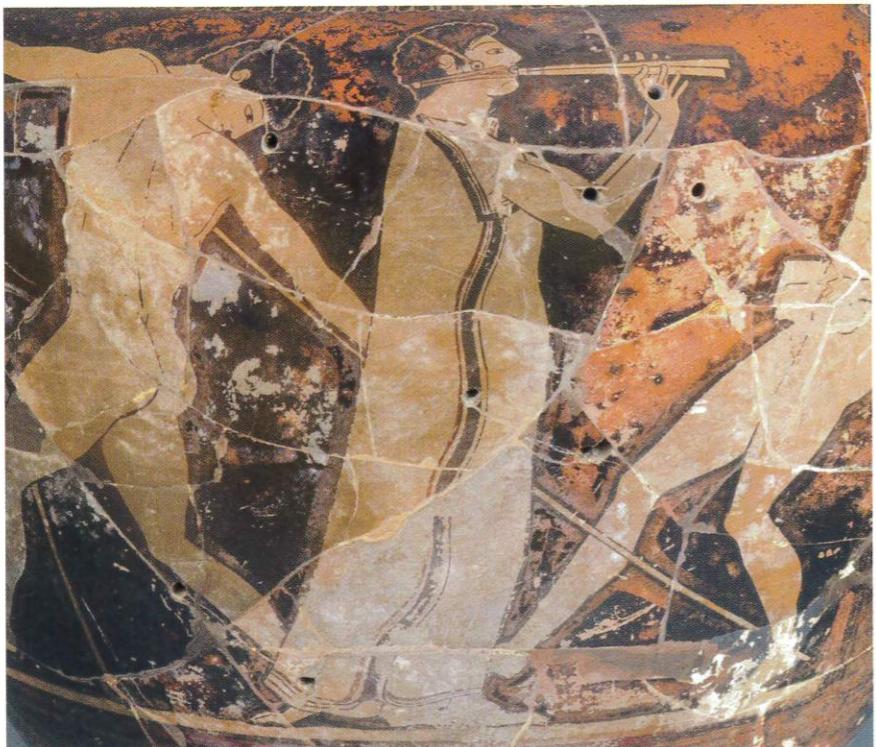


Un cordonnier, assis sur un tabouret, coupe une feuille de cuir au moyen d'un tranchet. Suspendus au-dessus de lui sont figurés, de gauche à droite, sans souci d'échelle, un objet en cuir (petite outre, besace ?), une pièce en cuir trapézoïdale à anse, un outil (?), deux chaussures et un autre tranchet. Comme souvent, l'artisan, montré en plein travail, porte une tunique qui lui tombe à la taille et laisse les bras libres de leur mouvement. Le corps recourbé et la calvitie participent peut-être du préjugé négatif véhiculé dans la littérature classique à l'encontre des travailleurs manuels. Il existe toutefois une différence de traitement entre les tanneurs et les cordonniers : les premiers, jamais représentés, sont considérés comme des hommes de force, caricaturés comme brutaux et effectuant les tâches les plus dégradantes ; on reconnaît au contraire aux seconds la maîtrise d'une véritable *technē* : ils prennent des mesures, adaptent leur savoir-faire aux circonstances, répondent potentiellement aux goûts d'une clientèle aisée et exigeante, et s'avèrent surtout utiles à tous par les biens de première nécessité qu'ils confectionnent. Par ailleurs, les représentations de cordonniers, et plus généralement d'artisans, dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère sur la vaisselle raffinée utilisée lors du banquet, témoigneraient du contact privilégié de certains fabricants de produits de luxe avec une clientèle aristocratique, et ont pu être interprétées comme la marque d'une valorisation de leurs activités. B. D.



Stèle votive consacrée par le cordonnier Dionysios au héros Kallistéphanos. Première moitié ou milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Athènes, musée de l'Agora grecque. © B. Dercy

Le joueur d'*aulos*, qui rythme l'entraînement des athlètes, porte une *phorbeia*, mentonnière en cuir permettant de réguler le flux d'air insufflé dans les anches de l'instrument. Cratère à colonnettes. Vers 490-480 avant notre ère. Paris, musée du Louvre. © Grand Palais RMN (musée du Louvre), Hervé Lewandowski



## Le cuir était omniprésent dans le monde grec antique du fait de ses nombreuses qualités.

(voir p. 48-49), permet d'en débiter des morceaux. L'artisan assemble les différentes pièces de la chaussure sur une forme. En revanche, les petits objets (aiguilles, fils ou ligneux en lin ou en tendons, clous de renfort des semelles) ne sont pas figurés.

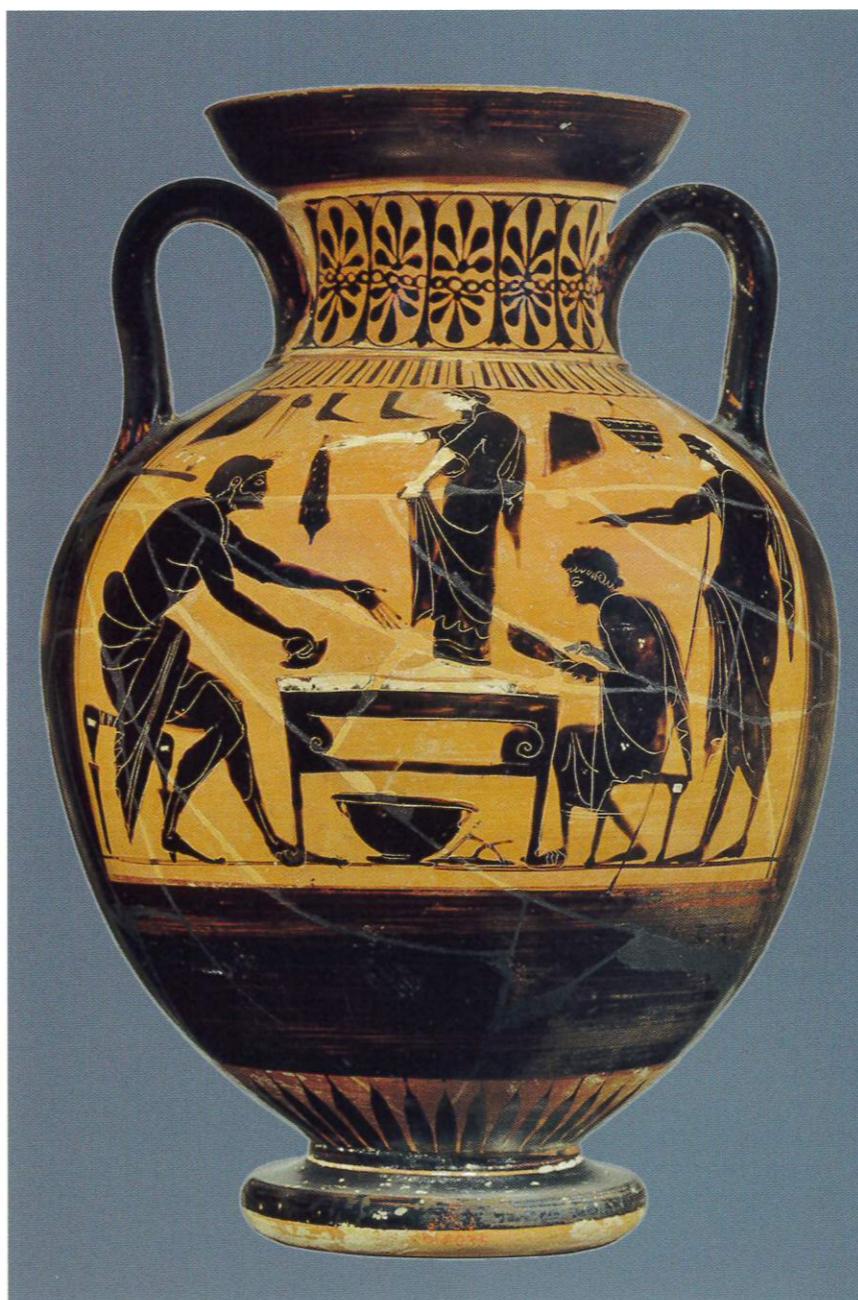
### La question de la spécialisation

La stèle votive de l'agora d'Athènes (ci-contre) montre un atelier où cinq ouvriers fabriquent des chaussures, du lissage d'une feuille de cuir (au premier plan en bas à gauche) à l'accrochage d'une sandale achevée sur une patère (dans le coin supérieur gauche). S'agit-il d'illustrer la spécialisation technique du travail ou sa simple fragmentation – les ouvriers pouvant assumer à tour de rôle les différentes tâches ? Un passage de Xénophon laisse entrevoir la possible existence d'ateliers spécialisés dans les grands centres urbains, pour les chaussures d'homme ou de femme. C'est, de fait, à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, qu'à côté des termes génériques de *skutotomos* et *skuteus* (« cordonnier »), s'étoffe quelque peu la terminologie des noms de métiers, signe probable d'une spécialisation croissante des ateliers-boutiques : couseurs de ligneux, fabricants de sandales, de persiques, de crépides, de brides, de rênes ou d'autres.

### L'omniprésence du cuir

Le cuir était omniprésent dans le monde grec antique, du fait de ses nombreuses qualités (résistance et souplesse, imperméabilité, réparabilité...). Certains objets hybrides témoignent d'un probable travail de synergie entre artisans, associant des matériaux dont la fabrication et l'agencement nécessitent des compétences différentes (métal et cuir,

bois et cuir...). Outre pour les vêtements, tapis et couvertures rustiques, peaux et cuir étaient abondamment utilisés dans les domaines militaire et cynégétique, pour la fabrication d'armes, l'équipement du cheval et des chiens, la navigation, au point que certains auteurs insistent sur la présence indispensable de cordonniers lors des campagnes militaires. De nombreux termes désignent des chaussures en cuir, sans qu'il soit toujours aisés d'identifier les modèles ou de les associer aux sources iconographiques ou aux artefacts



Paire de semelles trouvées dans une tombe d'époque classique du cimetière du Céramique. Athènes, musée du Céramique. © B. Dercy



Atelier de cordonnier. Amphore attique à figures noires du Peintre de Plousios. Vers 500-490 avant notre ère. Boston, Museum of Fine Arts. Henry Lillie Pierce Fund, 01.8035. © 2015 Museum of Fine Arts, Boston

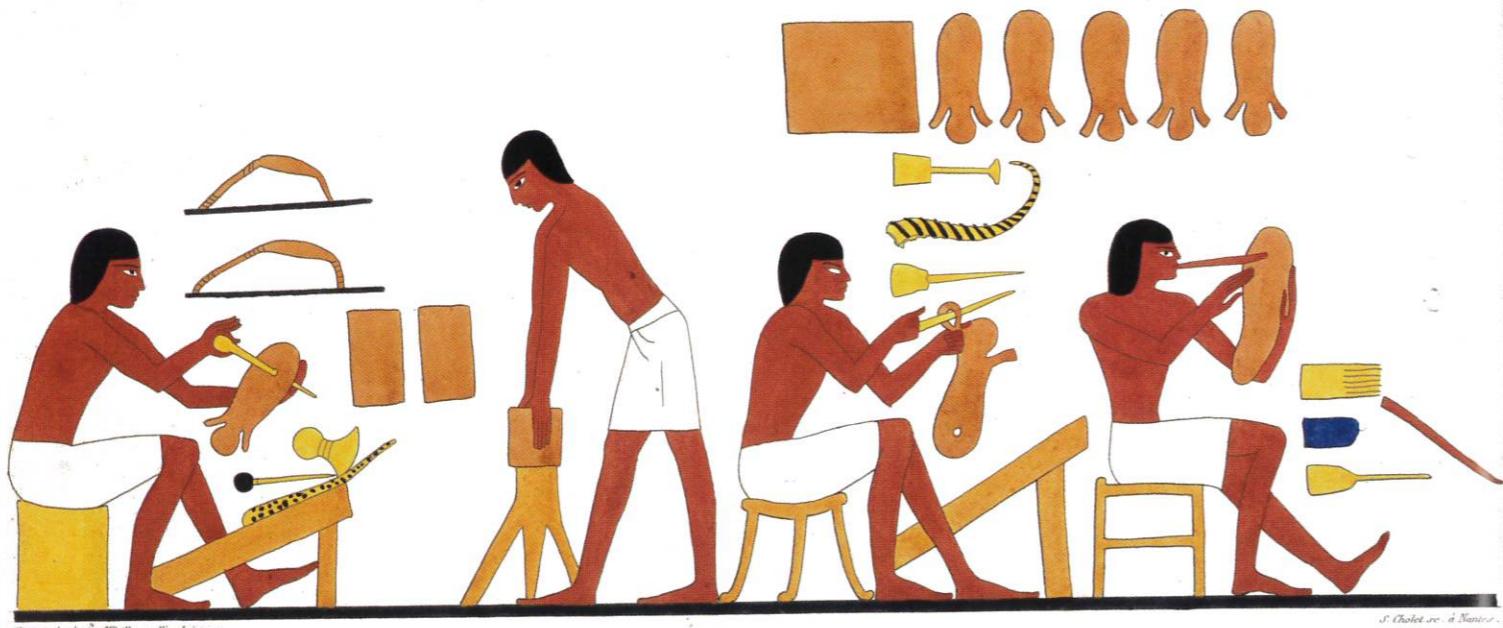
archéologiques. Les contenants divers, à vin, à huile, à air (soufflet de forge, ballon) sont légion. Citons encore des accessoires pour la musique et les activités gymnaïques, la médecine. Parmi les objets les moins attendus, signalons un maillot de bain en peau de veau, des phallus en cuir portés par les acteurs comiques, des gode-michés, de rares bijoux (anneaux de cheville, diadème en cuir doré), des jouets, des amulettes magiques, etc. Enfin, les chutes de peaux brutes ou de cuir pouvaient être recyclées et servir à la fabrication de produits dérivés, comme l'engras et la « colle de taureau ». B. D. ●

### POUR ALLER PLUS LOIN

DERCY B., 2015, *Le travail des peaux et du cuir dans le monde grec antique. Tentative d'une archéologie du disparu appliquée au cuir*, Naples, Publications du Centre Jean Bérard.

DERCY B., 2023, « Peaux sur peau. Fabrication et usages des vêtements en peaux et cuir dans le monde gréco-romain (VIII<sup>e</sup> s. av. n. è. – IV<sup>e</sup> s. de n. è.) », *Archéopages*, 49, p. 18-25.

# Le cuir dans l'Égypte gréco-romaine



Communiqué par M. Champollion le jeune

Souvent négligé au profit de matériaux jugés plus prestigieux, le cuir constitue pourtant une ressource essentielle de la société égyptienne antique. Grâce à une documentation croisée, il est possible de mieux comprendre la place qu'occupait son artisanat dans l'Égypte gréco-romaine, du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

## Un savoir-faire ancien et des techniques répandues

Si les fouilles n'ont pas permis de mettre au jour des tanneries en Égypte ancienne, certaines représentations funéraires offrent néanmoins un éclairage précieux sur les gestes de ces artisans. L'une des plus évocatrices est une fresque de la tombe de Rekhmirê. Une scène illustre les différentes étapes de transformation de la peau animale : l'ébourrage, la découpe, la trempe et l'étirage. Le traitement des peaux semble se dérouler dans de grandes jarres, probablement remplies de substances tannantes. Ce procédé, ne nécessitant pas de structures pérennes, explique en partie l'absence de leurs vestiges matériels... À l'époque pharaonique, le traitement du cuir

repose encore majoritairement sur l'utilisation de graisses animales, le tannage végétal ne s'imposant et ne se diffusant qu'à l'époque romaine. Si les papyrus fournissent peu d'éléments techniques, ils mentionnent tout de même l'utilisation de goussettes d'acacia comme produit tannant. La tombe de Rekhmirê présente également des scènes de cordonnerie : des artisans y fabriquent des sandales, révélant des gestes techniques précis et l'usage d'outils spécifiques. Parmi ces derniers, on reconnaît des alênes, tranchets et chevalets, instruments que l'on retrouve dans l'ensemble du Bassin méditerranéen antique.

## Objets du quotidien et d'exception

Les objets en cuir les plus couramment retrouvés sont des chaussures et des autres, reflet de leur usage répandu dans la vie quotidienne. Ils offrent une grande diversité de formes et de tailles, ce qui suggère l'absence d'une réelle standardisation malgré une probable reproduction de modèles éprouvés. Les chaussures illustrent bien cette hétérogénéité : certaines sont simples et purement fonctionnelles, d'autres présentent des finitions soignées,

Lithographie de la fresque des travailleurs du cuir du tombeau de Rekhmirê, enregistrée en 1819-1822 par Frédéric Caillaud. Les ouvriers de la maroquinerie fabriquent des bouteilles en peau de porc probablement utilisées pour le stockage du vin et des chaussures.

© The Stapleton Collection, Bridgeman Images

Outre en cuir de petit ruminant : attache et panneaux assemblés par coutures étanches. Fortin romain de Didymoi, vers 86 de notre ère. © Martine Leguilloux, MAFDO, 2009

Armure de parade en peau de crocodile. Égypte, III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles. © The Trustees of the British Museum

haut degré de technicité, soulevant la question de la spécialisation. S'agissait-il d'artisans polyvalents, capables de maîtriser l'ensemble du processus, ou de collaborations entre spécialistes de chaque matériau ?

## L'identité des artisans du cuir à l'époque gallo-romaine

Dans les sources papyrologiques, le terme grec *skuteus* sert à désigner de manière générique les artisans du cuir, sans distinction entre tanneurs, cordonniers et autres spécialisations. Dans un papyrus du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (*P. Petr. II 32*), un artisan adresse une plainte aux autorités et se définit lui-même comme *bursodepse* (tanleur), mais l'administration lui répond en le nommant *skuteus*. Plusieurs documents témoignent de ce glissement lexical et d'une simplification de la dénomination des métiers, qui pourrait résulter d'une logique fiscale ou administrative.

En Égypte, le métier façonne profondément l'identité de ceux qui l'exercent et reste un marqueur social fort : quelques registres villageois mentionnent des familles entières identifiées par leur appartenance à cet artisanat. Mais ces travailleurs apparaissent rarement comme membres de corporations ou de structures collectives organisées.

## La *dermatèra* : une fiscalité sur mesure

Sous les rois lagides, l'économie égyptienne repose sur un encadrement étroit de certaines productions considérées comme

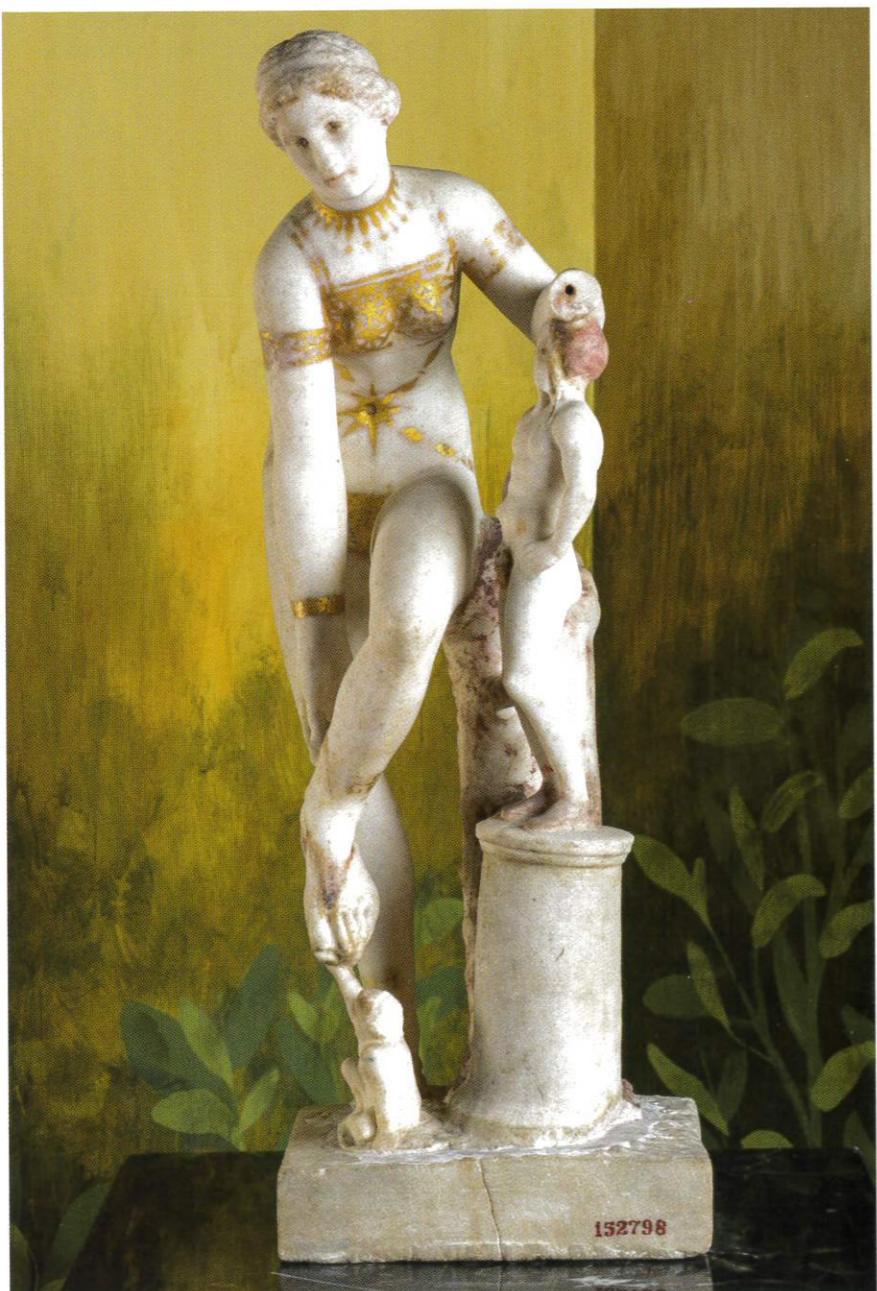
## DES FEMMES DANS LE CUIR

La question du genre dans l'artisanat du cuir mérite également d'être soulignée. Si la plupart des femmes apparaissent dans les textes comme épouses ou parentes d'artisans, quelques cas isolés témoignent de leur engagement direct dans les activités artisanales. Ainsi dans un contrat d'héritage rédigé en grec et en démotique, un prêtre funéraire lègue des droits rituels qui concernent des artisans du cuir, qualifiés de « cordonniers de Pathyrites ». Quatre individus sont mentionnés, dont deux femmes. J. M.

stratégiques, comme le lin, le sel, la bière ou encore le cuir. Ce contrôle n'implique pas un monopole au sens strict, mais plutôt une régulation visant à garantir des revenus réguliers à l'État et à sécuriser l'approvisionnement en produits essentiels. L'impôt sur les peaux, le *dermatèra*, est perçu via l'affermage, c'est-à-dire que des particuliers versent une somme à l'État pour le droit de collecter cette taxe dans une région donnée. Un papyrus daté de 185 avant notre ère (*P. Paramone 6*) illustre ce fonctionnement. Deux entrepreneurs, Euphranor et Théodoros, signent un contrat avec l'administration royale : en échange de ce droit d'exploitation, ils doivent livrer chaque année une quantité déterminée de peaux tannées, classées selon des tailles normalisées, ainsi que divers matériaux utilisés dans le traitement du cuir (colle, tendons, fruits d'acacia). Ce document montre un contrôle très poussé de l'État non seulement sur la collecte de l'impôt, mais aussi sur les produits eux-mêmes. Sous l'Empire romain, la *dermatèra* reste en vigueur et la fiscalité sur les peaux ne concerne alors pas seulement les artisans du cuir, mais aussi les producteurs de matière première. J. M.

# Le cuir dans le monde romain

Si les techniques, gestes, outils et équipements du travail du cuir sont longtemps restés inchangés, l'époque romaine voit naître deux innovations majeures : l'adoption de grandes cuves maçonnières cylindriques à la place des jarres, et de nouveaux traitements dont l'utilisation du sel d'alun pour parfaire les finitions. D'exceptionnelles découvertes récentes lèvent le voile sur ces pratiques inédites.



Très élaborés, les techniques, gestes et outils du tanneur romain se retrouvent, presque inchangés au XVIII<sup>e</sup> siècle dans les planches de l'*Encyclopédie sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques* de Diderot et d'Alembert. Et ce n'est qu'avec l'ère industrielle et l'arrivée de nouvelles substances chimiques que les procédés se modifieront profondément.

Vénus en bikini découverte à Pompéi, I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Naples, musée national d'Archéologie.

© Andrea Jemolo, Bridgeman Images

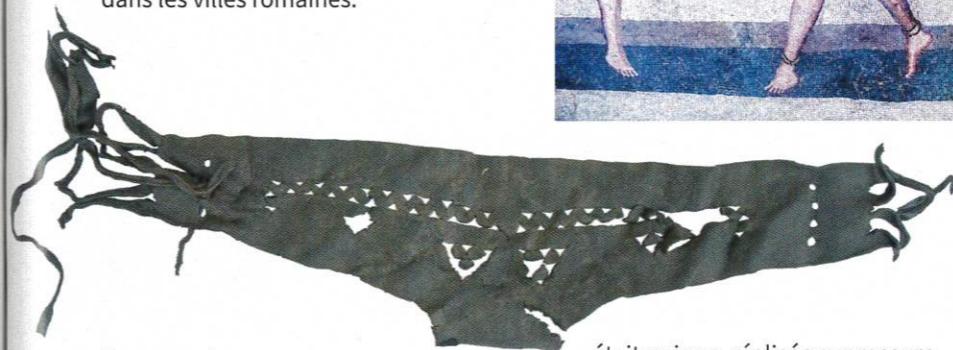
## Un nouvel usage pour l'alun

L'usage de l'alun (sulfate de potassium et d'aluminium hydraté) dans le processus de tannage est longtemps resté énigmatique. Connu pour ses propriétés assouplissantes, il permettait d'obtenir un cuir destiné aux articles luxueux y compris pour un usage extérieur (chaussures, voiles de navires), alors même que ce sel d'aluminium se dissout dans l'eau... Des découvertes d'amphores à alun de Lipari, dans des dépotoirs de tanneries et de cordonniers/corroyeurs (fabricants de courroies, tentes, etc.), apportent des précisions sur les procédés. L'alun semble avoir été utilisé par les tanneurs et les corroyeurs sur des peaux une fois tannées, afin d'associer les qualités du tannage végétal, qui produisait des cuirs résistants et imperméables, aux effets assouplissants de l'alun.

## Des corporations d'artisans

Dans les grandes cités, le regroupement de plusieurs ateliers pouvait créer de véritables zones artisanales spécialisées. Le travail des artisans du cuir restait, lui, toujours bien segmenté par activité. Les *coriarii subactarii* transformaient les peaux fraîches en cuir à partir des dépouilles d'animaux acquises directement auprès des éleveurs. L'âge et l'espèce impactaient la qualité, et donc le prix, du cuir ensuite revendu aux artisans, cordonniers (*sutorii*) pour les chaussures, corroyeurs (*lorarii*) pour les articles d'équipement et peut-être les vêtements. Ces artisans pouvaient se regrouper en corporations, organisant des cérémonies religieuses et funéraires, réglementant leur négocié et défendant leurs intérêts. Certains marquaient leurs productions, en particulier les tanneurs, afin d'en tracer l'origine et de s'assurer de la valeur des cuirs, dans un marché où les produits variaient beaucoup en nature et en qualité. Il y avait deux types de marques, celles affichant des chiffres,

réfléchissant une valeur pondérale, une taille ou un prix et celles reproduisant des lettres. Dans ce dernier cas, elles désignaient en abrégé le nom de l'atelier de production et étaient souvent appliquées au sceau-matrice (*signaculum*) sur des zones non exploitables, le cou ou la culée. À Bordeaux, le site Jean-Fleuret a livré le dépotoir d'un atelier de traitement du cuir à l'alun, daté entre 50 et 110/120, avec 26 chutes comprenant des marques de tanneurs, une diversité soulignant la densité de ces ateliers dans les villes romaines.



## Trouver chaussures à son pied

Les termes utilisés pour désigner les chaussures sont nombreux. Les recherches dans les sources écrites et le mobilier archéologique permettent de les classer en quatre grandes catégories qui correspondent aux techniques d'élaboration : les chaussures à quartiers cousus (*calceus, soccus*), celles formées d'une unique enveloppe à bords remontants (*carbatina, caliga*), les sandales (*solea, crepidae*) et celles à semelles en bois ou en liège (*sculponea, coturnis*). Certains modèles étaient réservés à des usages particuliers : le sophistiqué *calceus* chaussait le *togatus*, le porteur de toge, aristocrate ou notable ; les simples mais pratiques *carbatinae* étaient destinées aux travaux agricoles et à la chasse, les *caligae militares* aux légionnaires. Enfin, la *sculponea* à semelles en bois se portait aux thermes pour ménager les mosaïques et protéger les pieds de la chaleur des sols. Mais tous ces termes demeurent génériques et ont longtemps occulté l'une des caractéristiques les plus frappantes de l'époque romaine : chaque paire



Athlètes figurés sur la mosaïque de la villa Casale, Piazza Armerina, IV<sup>e</sup> siècle.

© Julian Kumar, Godong, Bridgeman Images

Pagne en cuir de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup> de notre ère, découvert en 2012 à Bordeaux. Fouilles de la place Sainte-Catherine, Hades.

© M. Leguilloux, CAV

découverte récente à Bordeaux illustre parfaitement ce type de vêtement : ce pagne a été réalisé à partir d'une seule pièce en cuir, probablement de veau. Avec ses quatre lanières latérales et ses décos ajourées, ce vestige est remarquable par son exceptionnel état de conservation et la qualité de sa réalisation. Daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, il fait écho à certaines œuvres comme un marbre peint découvert à Pompéi, figurant la déesse Vénus vêtue d'un *fascia pectoralis* et d'un *subligaculum* assez similaire, ou encore aux athlètes de la mosaïque des thermes de la villa Casale à Piazza Armerina en Sicile, datée du début du IV<sup>e</sup> siècle... M. L.

## Les tenues de bain en cuir, signes extérieurs de richesse

Si les sous-vêtements étaient généralement en tissus, la littérature antique mentionne des pagnes, *perizoma* ou *perizôstra*, en vêlin ou en cuir de chevreau, portés par des sportifs ou aux thermes. Au II<sup>e</sup> siècle, le *subligar* ou *subligaculum*, signifiant littéralement « noué sous les jambes », en cuir avait le même usage, y compris pour les femmes qui portaient en complément un *fascia pectoralis*, un bandeau de seins. Une

### POUR ALLER PLUS LOIN

LEGUILLOUX M., 2022, « Les chaussures et les vêtements en cuir » dans VIGIER E. (dir.), *Mas-tu vu ? Être et paraître à la romaine dans le Nord de la Gaule entre le I<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, catalogue de l'exposition du Forum antique de Bayav, éditions Mergoil, p. 159-168.

LEGUILLOUX M., 2022, « Le mobilier en cuir antique et médiéval du boulevard Dr Henri-Henrot à Reims/Durocortorum », *Gallia - Archéologie des Gaules, Reims antique, capitale de province*, 79 (1), p. 305-327.